

Le mot de la direction.....p.2
Comité Logement Centre-Sud.....p.3
Logistique.....p.5
On se voisine, on jardine.....p.6
Le saviez-vous?.....p.7

C'est le temps de sortir nos bacs à fleurs !

L'été dernier, la rue Ontario a pris des airs de fête avec l'arrivée de plus de 200 boîtes à fleurs. Ce projet initié par l'organisme Sentier Urbain et rendu possible grâce à la participation financière de l'Arrondissement Ville-Marie et de Ressources humaines et développement des compétences Canada a reçu maints éloges. À notre grand bonheur, ce projet sera poursuivi cette année encore.

Les jardiniers du Sentier Urbain s'affairent déjà à leur tâche. Pour faciliter leur travail, nous demandons aux commerçants et propriétaires de placer leurs bacs à fleurs aux mêmes endroits que l'an dernier et ce, dès le 14 mai 2006. Les préparations de plantation débiteront dès la semaine suivante. Toujours comme l'an dernier, l'entretien sera assuré par l'équipe de Sentier Urbain qui arpentera la rue Ontario trois fois par semaine pendant toute la saison estivale.

Vous n'avez pas encore vos bacs à fleurs ? Vous désirez d'autres informations ? Contactez M. Pierre Denommée, Directeur de Sentier Urbain au (514) 521-9292



Cette initiative est soutenue par le Regroupement des commerçants et propriétaires de la rue Ontario dont voici les nouvelles coordonnées:

**1215, rue Ontario Est,
Montréal (Québec) H2L 1R5
Téléphone 935-5838**

La rue ontario... propre !!!

C'est grâce à l'arrondissement Ville Marie, dans le cadre de la campagne de propreté, que naît le projet « **volet propreté** » de **MON QUARTIER PARMIS LES ARBRES**.

Dès la mi-mai, la patrouille de Sentier Urbain, identifiée à ses couleurs, prendra d'assaut la rue Ontario entre St-Hubert et de l'Espérance.

Son mandat ? Nettoyer la rue et sensibiliser les commerçants, propriétaires, résidents et piétons aux bienfaits du civisme. Une action supplémentaire qui, combinée avec la participation de la population, améliorera l'image de notre rue et notre qualité de vie.



La saison du vélo est ouverte. Soyez prudent!

Photo: Pierre Hamel

Le mot de la direction



LES QUARTIERS CENTRAUX **des problèmes particuliers** **dont il faut tenir compte**

Depuis des années, comme directrice d'Inter-Loge, je siège à de nombreuses tables de concertation et à divers conseils d'administration. Ces participations sont très utiles.

À titre d'exemple, depuis quelques années, je siège au Conseil d'administration de la CDEC (Corporation de développement économique et communautaire) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal. Fondé en 1986, cet organisme sans but lucratif a comme mission d'améliorer la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Saint-Louis et Mile-End. La CDEC favorise la concertation et facilite la prise en charge du développement économique et social par les citoyens et citoyennes, les organismes, les entreprises et les institutions du secteur.

Dans le Centre-Sud, la CDEC s'est engagée depuis des années dans la Table pour l'aménagement du Centre-Sud, la démarche de revitalisation du Quartier Sainte-Marie, l'Association des commerçants et propriétaires de la rue Ontario, etc. La Grande bibliothèque est une retombée directe d'une action initiée par la CDEC. L'organisme se préoccupe aussi de l'emploi local, de formation de la main d'œuvre, des travailleurs autonomes, de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, etc.

L'existence d'une telle ressource dépend évidemment de subventions. Depuis quelques années, les coupures sont importantes. Elles résultent de l'utilisation de méthodes inadéquates pour mesurer les besoins des milieux. Il faut comprendre qu'avec une forte densité et une grande mixité sociale, le Centre-Sud et le Plateau Mont-Royal sont des quartiers atypiques. Le grand nombre de ménages en situation de pauvreté est souvent minimisé ou occulté par l'usage de pourcentages. Par ailleurs, la proximité du Centre-Ville fait que les ressources du territoire sont confrontées à des problématiques particulières (itinérance, prostitution, toxicomanie) provenant de l'ensemble de la région métropolitaine. Cette réalité est malheureusement souvent éclipsée.

La CDEC s'est donc associée au CSSS Jeanne-Mance, à Action Solidarité Grand Plateau et à la CDC Centre-Sud pour commander une étude sur les « indices de mesure de dévitalisation des quartiers centraux ». L'objectif : permettre aux personnes en situation de pauvreté du territoire de bénéficier d'un traitement équitable.

Margaret Bain

À quoi servent les comités logement?

Ils sont implantés dans plusieurs quartiers de Montréal et dans d'autres villes du Québec. Apparus à une époque de contestation et de revendications, ils ont évolué au rythme de notre société. Leurs missions : informer les locataires de leurs droits et promouvoir le logement social sous toutes ses formes. Malgré les difficultés actuelles en matière de logement, ils sont à l'origine d'une protection accrue des locataires. Il faut se rappeler les conditions qui prévalaient il y a une trentaine d'années pour apprécier le chemin parcouru depuis et l'action indispensable des comités logements.

Mais, on connaît moins le rôle important qu'ils continuent de jouer dans l'implantation de logements sociaux. Par la connaissance intime des quartiers où ils évoluent, les intervenants des comités logements contribuent à un développement harmonieux de ces quartiers. En concertation avec les autres acteurs de leurs milieux, ils ont participé à l'évolution du logement social. On est loin aujourd'hui de l'image surannée des cages à poules où s'entassaient tant bien que mal les plus chanceux des moins nantis. Les logements sociaux d'aujourd'hui sont aménagés dans des immeubles, souvent rénovés, qui s'harmonisent à l'architecture environnante. Dans des quartiers anciens, comme le Centre-Sud, la rénovation et la transformation de duplex et de triplex pour accommoder des logements sociaux a contribué à la sauvegarde d'un patrimoine social et architectural menacé. Grâce en soit rendue aux comités logements.

Si, un jour, quelque chercheur s'avise de faire l'inventaire et l'évaluation des fameuses spécificités du Québec, il ne devra pas oublier la place importante qu'y occupent les comités logements. On fait souvent remarquer que les quartiers centraux de Montréal conservent un visage humain, à la différence d'autres métropoles. La vigilance et la ténacité de nos comités logements y sont pour une grande part.

Entre nous

COMITÉ LOGEMENT CENTRE-SUD 30 ans de lutte... et après ?

Le Comité Logement Centre-Sud fête cette année son trentième anniversaire. Trente ans de négociations, de mobilisations, de luttes parfois acharnées... pour en arriver où ? Nous avons fait le point avec l'actuel coordonnateur du Comité Logement, Éric Michaud.

ILEX – D'abord, parle-nous un peu de toi. Comment en es-tu arrivé à t'engager d'une façon aussi active dans le domaine du logement ?

É.M. - Je suis issu du milieu des communications, plus précisément du cinéma documentaire. Je venais de terminer un film qui dénonçait la volonté d'Hydro-Québec de scinder ses opérations de production, de transport et de distribution d'électricité. Finalement, le gouvernement a acquiescé à la demande d'Hydro et j'étais un peu désabusé. C'est dans ce contexte que j'ai pris la barre du Comité Logement. Une façon de continuer la lutte sur un autre terrain.

ILEX – Dirais-tu que l'action du Comité Logement a contribué au réaménagement du quartier ?

É.M. – Je dirais plutôt que nous avons participé à la revitalisation du quartier en donnant une seconde vie à des immeubles résidentiels construits au début du XXe siècle. C'est ça, la préservation du patrimoine. Dans un sens, c'est aussi du développement durable. Du même coup, en dépit d'un incontournable brassage de population

qui s'est produit ces dernières années, une certaine partie de la population traditionnelle de ce quartier a pu continuer à résider ici.

ILEX – Mais, crois-tu qu'on pourra continuer à éviter l'exode des pauvres vers la périphérie comme on le constate en France, par exemple ?

É.M. – La situation est différente ici. En France, on a *parké* les pauvres dans des cités de HLM qu'on a créées dans les banlieues. Ici, nos interventions ont contribué à préserver une certaine intégrité des quartiers centraux tout en permettant une évolution.

ILEX – Aujourd'hui, les gouvernements ne participent plus à la construction de nouveaux HLM sous le prétexte qu'on ne veut pas investir dans le béton. D'autre part, il semble qu'on soit en train d'*étirer* la notion de logement social au point que l'on parle maintenant de logements abordables et même de condos abordables... Comment vois-tu cette évolution ?

É.M. - Écoute ! La crise du logement, bien réelle, ne touche pas que les plus pauvres. Une certaine partie de la classe moyenne en fait aussi les frais. Une façon d'y répondre, c'est le logement abordable. C'est aussi le programme Accès Logis du gouvernement du Québec qui rend possible l'implantation de coopératives dans lesquelles certains logements sont subventionnés en proportion du revenu des locataires et où d'autres reflètent l'état du marché locatif. C'est une façon de répondre à la situation que nous connaissons actuellement.



Éric Michaud: «Nous avons participé à la revitalisation de ce quartier en donnant une seconde vie à des immeubles résidentiels construits au début du XXe siècle.»

**Le Comité Logement
Centre-Sud
invite**

**tous ses membres
et partenaires
à venir célébrer
ses 30 ans**

**le 16 juin dès 17 h
au 1710 rue Beaudry**



(suite à la page 4)

(suite de la p.3)

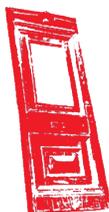
J'ai plus de difficultés à accepter l'idée que les gouvernements doivent soutenir l'accès à la propriété. J'aimerais mieux voir les gouvernements investir dans la création et la préservation d'un patrimoine social immobilier plutôt que dans des opérations qui pourraient entraîner de la spéculation.

ILEX – Au cours des ans, il y a eu beaucoup d'interventions, dans ce quartier, en matière de logements de la part des groupes communautaires. Est-ce qu'il reste des choses à faire ?

É.M. – On doit constater qu'il reste peu de terrains disponibles dans le quartier pour créer de nouveaux logements sociaux. Le déploiement de l'UQAM, l'arrivée du CHUM et l'extension naturelle du centre-ville limitent grandement la possibilité d'implanter de nouveaux logements sociaux de toutes catégories. Il reste encore quelques terrains privés, des parcs de stationnement par exemple, et je pense qu'il faudrait se pencher sérieusement sur la constitution d'une réserve foncière. On pourrait, par exemple, imposer aux promoteurs qu'ils réservent un pourcentage de leurs nouveaux développements à du logement abordable ou social.

ILEX – Ce sera ton prochain combat ?

É.M. – Je préfère parler d'un travail qui se poursuit patiemment, irrévocablement.



FAUBOURG QUÉBEC

**INAUGURATION OFFICIELLE DES
LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES
LE 26 SEPTEMBRE**

**ON S'EN PARLE DANS NOTRE
PROCHAIN NUMÉRO**



Faites appel à nos services

pour la mise en place d'un
programme d'entretien pré-
ventif de votre propriété

afin de vous aider à bien identifier
la source d'un problème

afin de choisir une solution
efficace qui respecte vos
moyens

pour avoir accès à une gamme
diversifiée de professionnels et
de spécialistes qui pourront vous
aider à résoudre votre problème
ou à réaliser votre projet

pour des conseils judicieux
afin d'éviter la récurrence des
problèmes

La chronique de Marlyne



Un 1er juillet tranquille

Cette année, nous avons reçu très peu d'avis de départ de locataires. C'est toujours une bonne nouvelle puisque cela signifie moins de dérangement pour tout le monde.



C'est le printemps!

C'est le temps de voir à l'entretien des espaces extérieurs: balcons cours, gazon, trottoirs... Chacun devrait se faire un devoir de garder les alentours propres et agréables. C'est une question de savoir-vivre et puis, ça remonte le moral.



S.V.P.

Il est très important de respecter les horaires établis pour la cueilte des ordures et des bacs de recyclage. Il est toujours désagréable de voir des sacs joncher les trottoirs et se répandre un peu partout

...



Horaire d'été à Inter-Loge

Veillez noter que les bureaux d'Inter-Loge fermeront à midi, le vendredi, de la Saint-Jean et jusqu'à la fête du travail,



LOGISTIQUE ANTIQUE

Nous voici déjà au printemps. Il peut être tentant de laisser l'hiver derrière soi pour se préparer à profiter de l'été. Mais, attention! Si vous êtes responsable de l'entretien d'un immeuble, il ne faut pas aller trop vite! Avant de vous installer pour la belle saison, il serait prudent de jeter un dernier regard sur les vestiges laissés par l'hiver et vous assurer que les mesures nécessaires seront prises avant l'hiver prochain.

Par exemple, avez-vous identifié la cause des glaçons qui sont apparus au cours de l'hiver? Pourquoi des fenêtres se sont-elles tellement embuées? Qu'est-ce qui fait que certaines portes ont coincé? Ou encore comment expliquer les fissures apparues dans le béton?

Le responsable de l'entretien, le gestionnaire ou le propriétaire doit trouver réponse à ces questions et, au besoin, s'assurer que les corrections nécessaires seront appliquées avant la prochaine saison froide. Sinon, le problème se reposera probablement avec encore plus d'acuité l'hiver prochain et la solution risque d'être encore plus coûteuse.

Il faut savoir que le diagnostic sera généralement plus facile à établir si l'on n'attend pas trop. Et il vaut mieux prendre contact avec conseillers et entrepreneurs maintenant pour s'assurer qu'ils interviendront avant la prochaine saison froide. Attendre à la dernière minute, c'est risquer de reporter la solution à une autre année et/ou de payer plus cher.

Diverses organisations offrent aux gestionnaires et propriétaires de l'information très intéressante sur leur site internet. Je vous soumetts quelques adresses où vous pourrez trouver de la documentation sur une grande variété de problématiques ainsi que sur les solutions possibles. À l'occasion, vous trouverez également de l'information sur les programmes de subvention disponibles. Les adresses à fréquenter sont les suivantes :

La Société canadienne d'hypothèque et de logement : www.cmhc-schl.gc.ca/fr/flash.html

La Société d'habitation du Québec :
www.habitation.gouv.qc.ca

Ville de Montréal :
www.ville.montreal.qc.ca

Maurice Latour Jr

Logistique est une entreprise d'économie sociale
spécialisée en conseil et gestion de travaux d'entretien,
de rénovation et de construction d'immeubles.

Vous et nous



On se voisine, on jardine !

Dans notre série « Vous et nous », nous vous présentons aujourd'hui Éric Plourde qui a fait du jardinage un art de convivialité avec ses voisins. Les tomates n'auront jamais eu si bon goût.

ILEX - Pour promouvoir le jardinage comme tu le fais avec tes voisins, tu dois avoir des racines terriennes assez profondes.

É.P. - Je me considère plutôt comme un urbain. J'ai passé mon enfance à Rouyn-Noranda qui est une ville essentiellement minière. Je peux dire que j'en ai vu passer des camions chargés de minerai. Cependant, j'ai souvent donné un coup de main à la ferme de mon grand-père à traire les vaches, faire les foin, etc. Je crois que c'est de là que je tiens mon amour de la terre.

ILEX - Je crois savoir que tu as beaucoup voyagé. J'imagine que ta perception des choses a évolué grâce à ces voyages.

É.P. - J'ai fait un séjour en Chine en 1997, mais pas en touriste. Ce que j'ai constaté entre autres choses là-bas, c'est que les gens avaient appris, au fil des siècles à maximiser l'utilisation de l'espace. C'est une façon de vivre qu'ils ont assimilée. Quelques années plus tard, je suis allé en Finlande où j'ai été frappé par le même souci d'une bonne utilisation de la terre. Là, j'ai aussi appris à accepter ma nordicité, c'est-à-dire ne pas rechercher un sud mythique.

ILEX - Nous voilà loin du jardinage et du compostage. Quel lien fais-tu ?



La "machine" à compost d'Éric Plourde. Non! Ça ne sent pas et ça n'explose pas!

É.P. - Jardiner en ville, c'est une façon de mieux utiliser l'espace disponible. Même si notre cour est petite, on réussit à produire des légumes que l'on consomme. Tu remarqueras que nous cultivons en carrés plutôt qu'en rangs. C'est aussi pour utiliser l'espace au maximum.

ILEX - Comment est-ce que tout cela a-t-il commencé ?

É.P. - J'avais une voisine que je saluais quand je la rencontrais. Un jour, je l'ai aperçue qui arrachait des mauvaises herbes dans la cour. Je suis allé l'aider et, tout en conversant, c'est là que l'idée a germé, si je puis dire...

ILEX - Et maintenant, vous produisez même votre propre compost.



É.P. - Oui, c'est une façon de mettre en pratique l'axiome « Rien ne se crée, rien ne meurt ». En Chine, j'ai remarqué qu'en certains endroits, le fumier de chien était utilisé pour fertiliser leurs champs ; c'est dans le même ordre d'idées. Pour le moment, nous faisons notre compost à notre petite échelle, mais j'ai pris contact avec l'écoquartier Ste-Marie pour essayer d'organiser à une plus grande échelle.

ILEX - As-tu d'autres projets du même genre ?

É.P. - Avec Inter-Loge, j'aimerais étudier la possibilité d'un toit vert dont on parle de plus en plus. Il s'agit d'avoir un jardin sur le toit. Évidemment, cela représente des coûts au début, mais en plus du jardinage, c'est une très bonne isolation pour les maisons à toit plat.



La rubrique «Vous et nous» permet d'échanger, dans chacun de nos numéros, avec un locataire d'Inter-Loge

Le saviez-vous?



Admissibilité à l'aide juridique



Enfin! Une «légère» hausse des seuils!

À la suite d'une vaste consultation, le gouvernement du Québec a annoncé dernièrement une *légère* hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique. Depuis le 1er janvier, ce seuil (pour le volet gratuit) est fixé à 9 695 \$ de revenu annuel pour une personne seule et à 13 186 \$ pour un adulte avec enfant. Parallèlement, de nouveaux seuils ont été fixés pour le volet contributif de l'aide juridique, c'est-à-dire là où 'un montant de base est exigé pour avoir le droit d'être représenté par un avocat de l'aide juridique; par exemple, une personne seule ayant un revenu annuel de 10 210 \$ se verra imposer un tarif pouvant aller jusqu'à 100 \$ tandis que cette même personne déclarant un revenu annuel de 13 816 \$ pourrait devoir déboursier jusqu'à 800 \$. Pour savoir si vous êtes admissible au volet gratuit ou au volet contributif, n'hésitez pas à consulter votre centre local d'aide juridique.

(Source: Services juridiques communautaires de Pointe St-Charles et Petite Bourgogne)

Brèves...

Des changements dans les propriétés de la SHD5

Vous ne le saviez peut-être pas, mais depuis plus d'une décennie, Inter-Loge fait la gestion de deux propriétés de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). Il s'agit du 1195 Montcalm qui compte 40 unités de logement ainsi que du 68 et du 80 Prince-Arthur comprennent 27 logements.

Nouveau concierge

Alexandre est parti. Oui! Notre concierge qui était en poste à Montcalm et Prince-Arthur depuis décembre 2002 ans nous a quittés pour d'autres activités. Inter-Loge continuera toutefois d'exploiter les talents de graphiste d'Alexandre. La direction et l'équipe d'Inter-Loge transmettent leurs meilleurs vœux de succès à Alexandre dans ses nouvelles activités.

Depuis le 31 mars, c'est donc Guy Sarrazin qui a remplacé Alexandre et qui agit comme concierge. Pour les résidents de la rue Montcalm, c'est un visage familier puisque Guy habite déjà l'immeuble depuis près de trois ans. En attendant que les travaux prévus au logement du concierge soient complétés, les résidents qui voudront joindre Guy sont priés d'aller à l'appartement 211 ou de téléphoner au 528-1181.

Donc, bonne chance à Alexandre dans ses nouvelles activités et bienvenue à Guy.

Des travaux majeurs de rénovation au 68 à 80 Prince-Arthur

En mars, la SHDM a amorcé des travaux de rénovation de l'immeuble. Ces travaux portent sur la réfection et le rejointoiement des murs extérieurs. En mai, les entrepreneurs procéderont aux travaux intérieurs :plomberie, électricité, cuisines et salles de bain des 27 logements seront refaites. En conséquence, les locataires ont dû quitter leur logement. Leur retour est prévu pour septembre. Les travaux sont effectués dans le cadre du Programme Rénovation Québec, de **la Société d'habitation du Québec, en collaboration avec la ville de Montréal.**

VOUS ÊTES UNE PERSONNE À FAIBLE REVENU?
VOUS FAITES FACE À UNE DÉPENSE IMPRÉVUE?
VOUS NE POUVEZ PAS OBTENIR DE PRÊT
DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE?
VOUS CROYEZ ÊTRE EN MESURE DE REMBOURSER?

**Vous pouvez peut-être
obtenir un
PRÊT
DU
QUARTIER**

Pour informations:

**OPTION CONSOMMATEURS
(514) 598-7288**



Tirage annuel

Pour la deuxième année, la Fondation organise un tirage au profit du projet MAP. Les billets seront vendus au prix de 20\$ l'unité, 3 billets pour 55\$ et 6 billets pour 100\$. Une quantité limitée de 1500 billets sera en vente sous peu et le tirage aura lieu en septembre.

Le gagnant du 1er prix se méritera: une fin de semaine à Québec, d'une valeur de 2 600\$ comprenant:

- quatre billets aller-retour Montréal/Québec par Via Rail;
- deux chambres pour deux à l'hôtel Loews Le Concorde;
- un souper pour quatre personnes;
- des billets pour le Musée de la Civilisation et le Musée National du Québec;

Les autres prix seront dévoilés sous peu. Les personnes intéressées à se procurer des billets peuvent composer le 522-2107, poste 112.

Tournoi de golf annuel

Le dernier tournoi de golf annuel de la Fondation a eu lieu le 19 août dernier. Dès octobre, le Comité organisateur de l'édition 2006 tenait sa première rencontre. Sont membres du Comité : Claude Plante, directeur général des communications et du marketing à Télé-Québec, Martin Lemay, nouveau député de Sainte-Marie/Saint-Jacques à l'Assemblée nationale du Québec, Daniel Dyotte, directeur des services aux membres de la Caisse populaire St-Stanislas de Montréal, Jacques Lépine, président de OptiFonds Services Financiers, Michel Doray, président de la Fondation et conseiller cadre à la direction générale des Centres-Jeunesse de Montréal, Margaret Bain, directrice générale d'Inter-Loge et Louis Bériau, membre du Conseil d'administration de la Fondation et responsable du développement à Inter-Loge.



Après trois années d'effort, Inter-Loge a gagné devant la Régie des alcools, des courses et des jeux le droit de transférer ses soirées de bingo à la Salle Masson. Depuis le 10 janvier, les profits tirés du bingo tenu les mardis tard vont nous aider à maintenir les loyers abordables pour les ménages à revenu modeste.

Les coordonnées

SALLE MASSON,
3451, rue Masson (angle Lafond)
729-0700.

Le programme

Mardi soir de 22h30 à 23h59. 9 tours de bingo.
3 500\$ à gagner par soir.

HOMMAGE

Le Père Sylvio Michaud, directeur général de La Maison du Père et son adjointe Geneviève Grégoire recevront le Prix Hommage bénévolat-Québec, catégorie "Organisme en action" pour la région de Montréal. Cette remise aura lieu mercredi à l'Assemblée nationale.

De la part des membres du Comité logement Centre-Sud, du Conseil d'administration et de l'équipe de travail, nous tenons à leur présenter nos sincères félicitations!

SécuriMembre

**Pour protéger ces choses
qui font de votre logement
un vrai foyer**

1-800-387-1963

**à des taux spéciaux et abordables
pour les membres d'Inter-Loge**

Inter-Loge Express est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires grâce à l'appui financier du Programme de soutien à l'action communautaire autonome du Gouvernement du Québec. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action.

La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.

Abonnement, réception des textes et communiqués
1503 Lafontaine, Montréal H2L 1T7 ou Interloge@interloge.org
Responsable de l'édition : Louis Bériau 522-2107, poste 112
Rédaction et mise en page: Pierre Hamel